
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal
pour enfants

31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 27 août 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2020

		2020				2019			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits									
Dons	10 824 160	15 419 678	1 105 697	27 349 535	8 395 003	13 491 752	2 597 048	24 483 803	
Intérêts et dividendes – montant net	1 726 512	2 800 078	—	4 526 590	1 588 036	2 824 105	—	4 412 141	
	12 550 672	18 219 756	1 105 697	31 876 125	9 983 039	16 315 857	2 597 048	28 895 944	
Charges									
Salaires et charges sociales	3 415 182	—	—	3 415 182	3 174 403	—	—	3 174 403	
Frais directs de campagne	1 029 536	301 634	—	1 331 170	1 027 046	217 258	—	1 244 304	
Publicité et reconnaissance des donateurs	462 011	1 609	—	463 620	219 694	—	—	219 694	
Frais généraux et administratifs	490 508	903	—	491 411	524 654	7 363	—	532 017	
Honoraires et consultation	582 059	—	—	582 059	188 508	—	—	188 508	
Loyer	327 604	—	—	327 604	291 476	—	—	291 476	
Amortissement des immobilisations	96 162	1 367	—	97 529	101 521	1 634	—	103 155	
	6 403 062	305 513	—	6 708 575	5 527 302	226 255	—	5 753 557	
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	6 147 610	17 914 243	1 105 697	25 167 550	4 455 737	16 089 602	2 597 048	23 142 387	
Contributions	2 355 938	16 205 785	—	18 561 723	2 034 635	16 034 002	—	18 068 637	
Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des placements	3 791 672	1 708 458	1 105 697	6 605 827	2 421 102	55 600	2 597 048	5 073 750	
Variation de la juste valeur des placements	(5 305 386)	(8 938 597)	—	(14 243 983)	(754 314)	(1 148 481)	—	(1 902 795)	
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(1 513 714)	(7 230 139)	1 105 697	(7 638 156)	1 666 788	(1 092 881)	2 597 048	3 170 955	
Soldes de fonds au début	8 933 892	61 324 475	57 105 963	127 364 330	6 970 118	62 885 068	54 338 189	124 193 375	
Virements interfonds	(36 658)	367 151	(330 493)	—	296 986	(467 712)	170 726	—	
Soldes de fonds à la fin	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174	8 933 892	61 324 475	57 105 963	127 364 330	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État de la situation financière
 au 31 mars 2020

		2020				2019			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif									
	24 430 453	23 648	430 223	24 884 324	16 224 327	229 933	372 260	16 826 520	
Encaisse									
Encaisse affectée	—	4 221 058	—	4 221 058	—	3 870 630	—	3 870 630	
Débiteurs	372 996	—	—	372 996	201 319	236 847	—	438 166	
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	—	29 696 439*	—	—	—	31 080 190*	—	—	
Frais payés d'avance	157 054	187 288	—	344 342	153 500	194 486	—	347 986	
Placements	1 323 682	23 551 412	69 934 077	94 809 171	1 305 022	27 149 178	80 217 347	108 671 547	
Immobilisations	235 562	12 301	—	247 863	240 633	—	—	240 633	
	26 519 747	57 692 146	70 364 300	124 879 754	18 124 801	62 761 264	80 589 607	130 395 482	
Passif									
	629 759	1 578 147	—	2 207 906	936 938	65 663	—	1 002 601	
Créditeurs et charges à payer									
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	1 083 371	1 652 512	—	2 735 883	470 561	1 371 126	—	1 841 687	
Produits reportés	209 791	—	—	209 791	186 864	—	—	186 864	
Sommes à remettre au Fonds spécial	17 213 306*	—	12 483 133*	—	7 596 546*	—	23 483 644*	—	
	19 136 227	3 230 659	12 483 133	5 153 580	9 190 909	1 436 789	23 483 644	3 031 152	
Engagements									
	235 562	12 301	—	247 863	240 633	—	—	240 633	
Investis en immobilisations									
Affectations d'origine externe	—	54 449 186	47 329 765	101 778 951	—	61 324 475	46 554 561	107 879 036	
Affectations d'origine interne	4 500 000	—	10 551 402	15 051 402	2 601 689	—	10 551 402	13 153 091	
Non grevés d'affectations	2 647 958	—	—	2 647 958	6 091 570	—	—	6 091 570	
	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174	8 933 892	61 324 475	57 105 963	127 364 330	
	26 519 747	57 692 146	70 364 300	124 879 754	18 124 801	62 761 264	80 589 607	130 395 482	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(7 638 156)	3 170 955
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	14 243 983	1 902 795
Amortissement des immobilisations	97 529	103 155
	6 703 356	5 176 905
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	65 170	(276 969)
Frais payés d'avance	3 644	(60 371)
Créditeurs et charges à payer	1 205 305	(591 868)
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	894 196	(921 091)
Produits reportés	22 927	(161 895)
	2 191 242	(2 012 194)
	8 894 598	3 164 711
Activités d'investissement		
Variation nette de l'encaisse affectée	(350 428)	2 196 251
Variation nette des placements	(381 607)	1 688
Acquisition d'immobilisations	(104 759)	(33 461)
	(836 794)	2 164 478
Augmentation nette de l'encaisse	8 057 804	5 329 189
Encaisse au début	16 826 520	11 497 331
Encaisse à la fin	24 884 324	16 826 520

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques au bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie qui a abouti à une série de mesures de santé publique et d'urgence mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et l'incidence de la COVID-19 sont inconnues pour le moment et il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les conséquences que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers de la Fondation dans les périodes futures. Cependant, par rapport à l'année terminée le 31 mars 2020 :

- la Fondation a subi des pertes sur les placements et une baisse de la juste valeur du portefeuille en raison du ralentissement du marché des placements en février et en mars 2020;
- les efforts de collecte de fonds de la Fondation n'ont pas été touchés de manière significative, car la plupart des initiatives et des efforts de collecte de fonds ont été presque achevés avant l'épidémie.

Bien que les marchés restent volatils, au 30 juin 2020, la valeur marchande des placements de la Fondation a augmenté de 9 %, soit environ 8 000 000 \$.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir la note 11) autres que les dotations.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, peuvent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii) Produits reportés

Les produits des activités de financement qui ont lieu après la fin d'année sont reportés et constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

iv) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

v) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

vi) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

Contributions

Les contributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession d'investissements et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (à remettre au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans sauf pour le matériel informatique qui est amorti sur une période de 3 ans.

La construction en cours est composée de coûts de développement pour les nouveaux bureaux de la Fondation.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	4 909 996	4 795 988
Honoraires de gestion et frais de garde	(383 406)	(383 847)
Intérêts et dividendes – montant net	4 526 590	4 412 141
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placement	587 643	(698 578)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(14 831 626)	(1 204 217)
	(14 243 983)	(1 902 795)
	(9 717 393)	2 509 346

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'exploitation*		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	(3 819 049)	434 359
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	240 175	399 363
	(3 578 874)	833 722
Fonds spécial**		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	(6 884 991)	712 050
Ressources détenues par le Fonds spécial	746 472	963 574
	(6 138 519)	1 675 624
	(9 717 393)	2 509 346

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 395 664	1 423 636
Honoraires de gestion et frais de garde	(123 018)	(126 652)
Gain net à l'aliénation de placements	210 797	282 091
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(5 302 492)	(1 144 716)
	(3 819 049)	434 359

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2020

4. Revenus de placement – montant net (suite)

Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues par le Fonds d'exploitation sont composés de :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	466 176	302 034
Honoraires de gestion et frais de garde	(12 310)	(10 982)
Perte nette à l'aliénation de placements	(1 711)	(176 337)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(211 980)	284 648
	240 175	399 363

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 516 106	2 333 792
Honoraires de gestion et frais de garde	(221 777)	(207 623)
Gain net à l'aliénation de placements	380 025	462 436
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(9 559 345)	(1 876 555)
	(6 884 991)	712 050

Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues par le Fonds spécial sont composés de :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	532 050	736 526
Honoraires de gestion et frais de garde	(26 301)	(38 590)
Perte nette à l'aliénation de placements	(1 468)	(1 266 768)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	242 191	1 532 406
	746 472	963 574

5. Contributions

	2020	2019
	\$	\$
Hôpital de Montréal pour enfants	12 897 978	10 898 146
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	3 927 647	4 781 290
Université McGill – Mission pédiatrique	1 647 742	1 885 161
Autres	88 356	504 040
	18 561 723	18 068 637

6. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs ou aux résolutions du conseil d'administration.

7. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 44 636 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 (44 947 \$ en 2019) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

8. Promesses de dons

La Fondation a reçu approximativement 16 691 000 \$ en promesses de dons qui sont appuyées par des ententes écrites. Ces promesses sont composées de 947 000 \$ pour la construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants (fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »), 13 946 000 \$ pour des projets variés, 800 000 \$ pour des fonds de dotations et 998 000 \$ sans affectation particulière pour le Fonds d'exploitation. Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

9. Placements

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Encaisse, marché monétaire et bons du Trésor	1 709 146	2	9 993 068	9
Placements à revenus fixes	46 587 767	49	40 527 268	37
Actions canadiennes	11 870 726	13	16 694 198	16
Actions internationales	34 641 532	36	41 457 013	38
	94 809 171	100	108 671 547	100

Certains titres sont détenus directement alors que d'autres sont détenus indirectement via des fonds communs.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2020

10. Immobilisations

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Construction en cours	69 572	—	69 572	—
Matériel de bureau	74 921	66 334	8 587	7 695
Matériel informatique	117 226	97 574	19 652	27 424
Réseau informatique	87 819	34 850	52 969	70 533
Améliorations locatives	102 392	92 081	10 311	30 932
Autre équipement	118 771	100 777	17 994	—
	570 701	391 616	179 085	136 584
Site web	176 354	107 576	68 778	104 049
	747 055	499 192	247 863	240 633

11. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	258 339	256 204
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	22 669 253	26 517 595
Autres affectations	31 521 594	34 550 676
	54 449 186	61 324 475

12. Engagements

- i) En vertu de contrats de location-exploitation échéant en mai 2023 et de l'option de renouvellement signée en avril 2020, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2021	312 368
2022	326 478
2023	326 478
2024	163 841
2025	76 600
	<u>1 205 765</u>

12. Engagements (suite)

- ii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et de Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 21 100 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2021	4 220 000
2022	4 220 000
2023	4 220 000
2024	4 220 000
2025	4 220 000
	<u>21 100 000</u>

13. Instruments financiers

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et des fonds communs incluant des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation possède des obligations et des fonds communs qui détiennent des obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 15 839 306 \$ (20 162 910 \$ en 2019) de placements libellés en dollars américains, 6 028 235 \$ (7 728 323 \$ en 2019) libellés en euros et 9 417 657 \$ (9 130 421 \$ en 2019) libellés en d'autres devises.

14. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.